

PAR COURRIEL

Rimouski, le 15 mai 2017

N/Réf. : 7610-11-01-0742600
N/Doc. : 401595318

**Objet : Fiche technique de gestion des terrains contaminés n° 1761
Station-service Lord Gaz Bar
22, boulevard Inter-Provincial à Pointe-à-la-Croix**

Madame,

Nous donnons suite à votre demande, reçue en date de ce jour, concernant l'objet précité.

Vous trouverez en annexe le document demandé. Il s'agit de :

1. Fiche technique de gestion des terrains contaminés n° 1761 correspondant à la Station-service Lord Gaz Bar située au 22, boulevard Inter-Provincial à Pointe-à-la-Croix, datée du 16 septembre 2003, 2 pages.

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q., c. A-2.1), vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-annexée une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

...2

Adresse bureau de Rimouski
212, avenue Belzile
Rimouski (Québec) G5L 3C3
Téléphone : 418 727-3511, poste 286
Télécopieur : 418 727-3849
Courriel : marie-josee.lavoie@mddelcc.gouv.qc.ca
Internet : www.mddelcc.gouv.qc.ca

Adresse bureau de Sainte-Anne-des-Monts
124, 1^{re} Avenue Ouest
Sainte-Anne-des-Monts (Québec) G4V 1C5
Téléphone : 418 763-3301
Télécopieur : 418 763-7810
Internet : www.mddelcc.gouv.qc.ca

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, vous pouvez communiquer avec la soussignée, analyste responsable de votre dossier, au 418 727-3511, poste 286 ou par courriel à l'adresse marie-josee.lavoie@mddelcc.gouv.qc.ca, en mentionnant le numéro de votre dossier en objet.

Veillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La répondante régionale de l'accès aux documents,

ORIGINAL SIGNÉ PAR :

MJL/mjl

Marie-Josée Lavoie
Technicienne en administration

p. j.

AVIS DE RECOURS

À la suite d'une décision rendue en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*.

Révision par la Commission d'accès à l'information

a) *Pouvoir* :

L'article 135 de la Loi prévoit qu'une personne dont la demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels peut demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. La demande de révision doit être faite par écrit; elle peut exposer brièvement les raisons pour lesquelles la décision devrait être révisée (art. 137).

L'adresse de la Commission d'accès à l'information est la suivante:

Québec	575, rue St-Amable Bureau 1.10 Québec (Québec) G1R 2G4	Tél.: 418 528-7741 Sans frais 1-888-528-7741	Télécopieur: 418 529-3102
Montréal	500, boul. René-Lévesque Ouest Bureau 18.200 Montréal (Québec) H2Z 1W7	Tél.: 514 873-4196 Sans frais 1-888-528-7741	Télécopieur: 514 844-6170

b) *Motifs* :

Les motifs relatifs à la révision peuvent porter sur la décision, sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur les frais exigibles ou sur l'application de l'article 9 (notes personnelles inscrites sur un document, esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature qui ne sont pas considérés comme des documents d'un organisme public).

c) *Délais* :

Les demandes de révision doivent être adressées à la Commission d'accès à l'information dans les 30 jours suivant la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé au responsable pour répondre à une demande (art. 135).

La Loi prévoit spécifiquement que la Commission d'accès à l'information peut, pour motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter le délai de 30 jours (art. 135).

SYSTÈME DE GESTION DES TERRAINS CONTAMINÉS

FICHE TECHNIQUE

NO FICHE GTC : 1761

NO LIEU : 90327347

ANCIEN NO GTC : 119

DOSSIER

NOM LÉGAL DU LIEU D'INTERVENTION : Station-service Lord Gaz Bar (Pointe-à-la-Croix)

NOM DE LA FICHE GTC : Station-service Pétro-Canada

TYPES DE PROPRIÉTAIRE

Privé

SECTEURS D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Milieu(x) receptr(eur)s affecté(s) : Sol

LOCALISATION

ADRESSE CIVIQUE DU LIEU D'INTERVENTION

ADRESSE

22, boulevard Inter-Provincial
Pointe-à-la-Croix (Québec)

MUNICIPALITÉ

Pointe-à-la-Croix

MRC

Avignon

CODE POSTAL

G0C 1L0

LOCALISATION CADASTRALE

LOT

A-14

A-15 partie

RANG, CONCESSION ...

Rang Ristigouche

Rang Ristigouche

CADASTRE

Mann, Canton de

Mann, Canton de

CADASTRE DU QUÉBEC

COORDONNÉES

NO MATRICULE :

DEG.DEC.NAD83

LATITUDE : 48,0179131045

LONGITUDE : -66,6888324449

AUTRES ADRESSES AFFECTÉES PAR LA CONTAMINATION

ADRESSE

MUNICIPALITÉ

CODE POSTAL

CARACTÉRISTIQUES

ÉLÉMENT DÉCLENCHEUR : Remplacement de réservoir souterrains (VS Règlement...produits pétroliers)

VOLUMES DES SOLS EN M³

	PLAGE B-C	>C	>B (TOTAL)
CONTAMINÉS INITIAUX	510	2990	3500
TRAITÉS / EXCAVÉS		2990	
RÉSIDUELS (*)		50	

SUPERFICIE TOTALE DU TERRAIN EN M² : 910

SUPERFICIE AFFECTÉE EN M² : 820

QUALITÉ DES SOLS AVANT RÉHABILITATION :

QUALITÉ DES SOLS RÉSIDUELS APRÈS RÉHABILITATION : Plage B-C

TYPES DE SOLS :

REMBLAI HÉTÉROGÈNE :

ÉPAISSEUR EN M :

NATURE DES CONTAMINANTS

SOLS

Hydrocarbures légers*

TYPE DE CONTAMINATION POUR LES SOLS : ORGANIQUE

EAU SOUTERRAINE

EAU SOUTERRAINE

PHASE LIBRE Aucune Présente Éliminée

PROGRAMME DE SUIVI Aucun En cours Terminé

EAU SOUT. RÉHABILITÉE

DÉPASSEMENT DES CRITÈRES D'USAGE POUR L'EAU DE SURFACE ET D'ÉGOUT : Non

DÉPASSEMENT DES CRITÈRES D'USAGE POUR L'EAU DE CONSOMMATION : Non applicable

DÉPASSEMENT DU SEUIL D'ALERTE SEULEMENT :

SYSTÈME DE GESTION DES TERRAINS CONTAMINÉS

FICHE TECHNIQUE

NO FICHE GTC : 1761

NO LIEU : 90327347

ANCIEN NO GTC : 119

TRAITEMENT DU DOSSIER

ACCEPTÉ AU PROGRAMME CLIMATSOL

SOUS ENQUÊTE

ANNÉE D'OUVERTURE : 1994

ACCEPTÉ AU PROGRAMME REVI-SOLS

RECOURS ADMINISTRATIF OU CIVIL

ANNÉE DE FERMETURE :

GÉRÉ PAR ÉVALUATION DE RISQUE

NO GTE : GTE-

ÉTAPES D'AVANCEMENT

	NON-NÉCESSAIRE	ÉTAPE INITIÉE	ÉTAPE TERMINÉE / ANNÉE	
CARACTÉRISATION	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	1994
RÉALISATION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	1998
CONTRÔLE DES OUVRAGES ET SUIVI POST-RÉHABILITATION		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

TECHNIQUES DE RÉHABILITATION

IN SITU

RESPONSABLES DU DOSSIER

Enfouissement (à préciser)

Bouchard, Pierre

Traitement biologique

Deschênes, Ghislain

DÉTAILS DU TRAITEMENT IN SITU

CATÉGORIE DE CONTAMINANTS TRAITÉS IN SITU

QUALITÉ DES SOLS DE CHAQUE CATÉGORIE DE CONTAMINANT

AVANT TRAITEMENT

APRÈS TRAITEMENT

CONTEXTE PARTICULIER D'UTILISATION

DURÉE DES TRAVAUX SUR LE TERRAIN

ÉCHEC AU TRAITEMENT:

DÉBUT RÉEL :

FIN RÉELLE :

DURÉE : Jour(s)

SUPERFICIE TRAITÉE IN SITU EN M² :

TRAVAUX RÉALISÉS PAR :

VOLUME TRAITÉ IN SITU EN M³ :

ANNOTATION DE LA FICHE

Rapport : Restauration de sols contaminés / Caractérisation Finale (avril 1998)

DATE DE CRÉATION : 1990-01-01

DERNIÈRE DATE DE SAISIE : 2003-09-16

DATE D'IMPRESSION DE LA FICHE : 2017-05-15